

## **Sommaire**

Avant-propos, <i>par jacques Rigaud</i> .....	7
Les maisons de la culture*, <i>Firminy, 13 février 1971</i> .....	11
Quelques principes pour une politique culturelle, <i>Assemblée nationale, 22 avril 1971</i> .....	19
Quelques orientations nouvelles, <i>Assemblée nationale, 28 mai 1971</i> .....	35
– Culture et radio-télévision p. 37, – Théâtre : décentralisation, mobilité et recherche du public p. 39, – Musées, monuments, archives : ouverture au public et animation p. 42, – Architecture : qualité de la création et de l'enseignement p. 47, – Renouveau dans la restauration des monuments p. 51, – Aide à la création artistique p. 52, – Les théâtres lyriques p. 55, – Le cinéma p. 63, – La création du Fonds d'intervention culturelle p. 73, – La coopération avec les collectivités locales p. 74	
La situation des théâtres lyriques nationaux, <i>Sénat, 22 juin 1971</i> .....	77
Une politique des arts plastiques, <i>Centre national d'art contemporain, 21 novembre 1971</i> .....	99
– Un renouveau pour les expositions p. 100	
Pour une déontologie du cinéma, <i>Assemblée nationale, 26 novembre 1971</i> .....	107
– Interdiction éventuelle pour les mineurs p. 110, – Le rôle de la Commission des avances sur recettes p. 113, – Les prémisses d'une collaboration avec la télévision p. 116	
Le Conseil du développement culturel, <i>Hôtel Matignon, 2 décembre 1971</i> .....	119
Un besoin de concertation p. 120, – Un statut de liberté p. 122, – Un organisme d'examen et de réflexion, de conseil et d'avis p. 124, – Trois exemples de tâches : grands ensembles, troisième âge, coopération culture audiovisuel p. 125, – Trois définitions du « développement culturel » p. 126	
Le projet de <i>loi</i> de finances pour 1972, <i>Sénat, 3 décembre 1971</i> .....	131

---

– Une forte progression p. 132, – La formation des hommes p. 134, – La protection du patrimoine p. 136, – Sauvegarder les objets mobiliers p. 138, – Des rapports conventionnels avec l'ORTF p. 140, – Élargir la diffusion, p. 142, – Affermir le statut du créateur p. 143, – Diversifier les équipements, une politique contractuelle avec les communes p. 145, – Un Fonds interministériel d'intervention culturelle p. 149, – Un impératif de concertation p. 150
<b>Réorganisation du Théâtre National Populaire,</b>
<i>29 mars 1972</i> ..... 153
– Nouvelle décentralisation p. 154, – Un mode de gestion renouvelé p. 156, – Aller au-devant du public p. 157
<b>Demain, le théâtre</b>
<i>15 avril 1972, article paru dans Le Figaro</i> ..... 159
Une mutation pour les théâtres nationaux p. 160, – Soutenir le théâtre privé p. 161, – Améliorer les liens avec la télévision p. 164, – L'accueil de la création étrangère p. 165
<b>L'Europe de la culture,</b>
<i>23 avril 1972, article paru dans Le Monde</i> ..... 167
– A la fois un héritage et un projet p. 168
<b>Sur une exposition contestée,</b>
<i>16 mai 1972, article paru dans Le Monde</i> ..... 171
– Le choix artistique dans un État démocratique p. 172, – Faciliter l'insertion de l'artiste dans le monde contemporain p. 174
<b>Loisir et culture,</b>
<i>juin 1972, article paru dans Promotions</i> ..... 177
– Le loisir, un fait social, nouveau et massif. p. 178, – Le loisir sera-t-il l'occasion d'une nouvelle aliénation ? p. 180, – Faire du temps libre un temps de libération et de développement p. 182, – Grâce au temps libéré, développer la créativité et l'initiative p. 185, – Le devoir d'animation p. 186
<b>L'ère de la culture,</b>
<i>Helsinki, 9 juin 1972</i> ..... 189
– Un nouveau contexte économique et social p. 190, – Savoir, choix de vie et pratique p. 192, – Surmonter l'aliénation d'un travail et d'un cadre de vie déshumanisés p. 194, – Maîtriser les techniques audiovisuelles, la fonction de médiation de l'animateur p. 196, – Le rôle du créateur p. 198, – Expérimenter, innover une coopération européenne p. 200
<b>Le projet de loi de finances pour 1973,</b>
<i>Sénat, 30 novembre 1972</i> ..... 203
– La croissance budgétaire marque une priorité nouvelle pour la culture p. 204, – Des procédures financières nouvelles pour sauvegarder le patrimoine p. 206, – L'essor de la musique dans les régions et les communes p. 208, – Pour le théâtre et le cinéma : amélioration des fonds de soutien

p. 210, – Une réforme de l'architecture p. 213, – Le refus de tout « art officiel » : l'art contemporain comme interrogation p. 216, – Une coordination nécessaire avec la radio et la télévision p. 218, – Le concours des communautés locales : déconcentration et décentralisation p. 220

---

\* Les discours n'étant identifiés que par leur date et le lieu où ils ont été prononcés, les titres et sous-titres sont ceux de l'éditeur et non pas ceux du Ministre.